

Il y a trois ou quatre semaines, M. Wismer disait que c'était une insurrection civile qui se produisait à Kootenay-Ouest. A mon sens, il voulait faire croire au public qu'il s'agissait entièrement d'une obligation fédérale. Plus tard, il affirmait que c'était une circonstance critique nationale, cherchant encore à créer l'impression que cette question relevait uniquement du gouvernement fédéral. En troisième lieu, dans son récent discours radiophonique à l'intention des gens de la Colombie-Britannique, il a dit que c'était un problème de sécurité nationale dont la solution incombait essentiellement au gouvernement fédéral.

Je suis d'avis que nous ne pouvons traiter cette question difficile ni des questions semblables, en cherchant à nous soustraire à nos responsabilités. Une intervention rapide a vite résolu le problème des Doukhobors à la satisfaction de la Saskatchewan, mais en nous créant des embarras. Je suis d'avis, monsieur le président, et je crois avoir raison, que la responsabilité juridique de l'administration de la loi et du maintien de l'ordre dans la province incombe entièrement au gouvernement provincial. Cependant je déclare qu'en tenant compte de l'entente de 1898 et de la nature particulière de la question, le gouvernement fédéral a une responsabilité morale. A mon avis, le problème a maintenant atteint de telles proportions qu'il ne pourra être résolu que si les gouvernements fédéral et provinciaux assument ensemble la responsabilité et abordent le problème de concert.

Avant d'offrir quelques conseils, je tiens à féliciter les membres de la Gendarmerie royale du Canada et de la police provinciale qui, toute l'année, ont eu à s'occuper de ce problème. Pour ma part, et je connais passablement les difficultés auxquelles la police de l'une et de l'autre juridiction a été en butte en affrontant ce problème peu ordinaire et très complexe, je crois que la police provinciale a su faire preuve d'une patience admirable et de beaucoup de prudence. Je félicite le commissaire Meade, qui a dispensé des conseils excellents et qui a si bien collaboré avec les autres officiers de police, les civils et les comités qui s'efforcent de résoudre le problème. J'en parle parce que c'est, à mon avis, une preuve du respect que l'on a pour les droits civils du citoyen canadien. Même en présence d'extrêmes provocations, la sûreté provinciale et la Gendarmerie royale ont toujours eu soin d'être tolérants, justes, pleinement conscients des droits civils du citoyen.

Ces derniers mois, l'indignation du public a contraint les deux gouvernements à sévir. C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance de la déclaration de M. Wismer à l'égard de

cette question, il y a environ quatre ou cinq mois. J'espérais qu'à la suite de cette déclaration,—car on a dit que c'était proposer une action concertée,—les deux gouvernements allaient collaborer en tous points. Je suis heureux d'apprendre que nous avons maintenant en Colombie-Britannique un comité que dirige M. MacKenzie, président de notre université. Le comité comprend aussi d'autres membres de la faculté. Ils se proposent d'approfondir ce problème complexe. Je m'en réjouis. Je crois qu'ils commenceront par établir les causes ou les raisons de la conduite singulière des radicaux Fils de la liberté. Leur étude ne se fondera pas sur des considérations de sentiment mais sur leur habileté de spécialistes appliquée avec intelligence et avec logique.

A cet égard, je ne puis m'empêcher de souligner que c'est précisément là ce que les cécéistes ont préconisé depuis 1933 à l'Assemblée législative. Le programme dit de Regina contient un chapitre intitulé: "Justice sociale". On y affirme qu'il importe d'utiliser les services de psychiatres et d'aborder ces problèmes de façon particulière, notamment pour ce qui est de certains genres de criminels, si nous voulons vraiment régénérer ces gens, réformer leur caractère et les transformer en citoyens utiles. Le gouvernement de la Colombie-Britannique, à tendances nettement capitalistes, adopte donc, afin de résoudre ce problème si complexe, une mesure préconisée dans le programme de Regina.

De plus, la fédération des *Boards of Trade* de Kootenay-Ouest a constitué un comité de gens de toutes professions qui, bien au courant des circonstances et des événements passés, vont étudier la question et offrir toute la collaboration souhaitable aux gouvernements fédéral et provincial. La société des *Quakers* qui à l'origine a été en grande partie responsable de la venue des Doukhobors au Canada, doit également envoyer quelques membres dans la région de Kootenay-Ouest. Je rends hommage à la tâche remarquable que cette société accomplit dans le monde entier, dans des cas comme celui-ci.

Je suis sûr que le comité régional, le comité provincial et la Société des Amis obtiendront, à la longue, des résultats durables.

Des voix: Adopté.

M. Herridge: Des députés s'écrient: "Adopté." Je me suis abstenu de commenter d'autres crédits afin de me sentir moralement justifiable de retenir l'attention du comité pendant vingt-cinq minutes à cette heure tardive de la session.

Les gens que je représente sont très heureux des mesures qu'on a prises jusqu'ici à